

visite que lui a faite Sainte-Croix dans la lettre suivante :

SIRE¹,

Votre Majesté m'a renvoyé M. Raynouard [*sic*] de S^{te} Croix pour recevoir les papiers dont il se disait chargé pour le gouvernement, et entendre les détails qu'il aura à donner sur le voyage qu'il vient de faire.

J'ai vu M. de S^{te} Croix; il m'a remis de fort belles cartes des côtes de la Cochinchine; elles ont été faites par un Français, M. d'Ayot, qui habite la Cochinchine depuis l'époque où le roi actuel alors enfant revenait de France accompagné de deux corvettes que lui avait données le Roi dont il était venu² implorer l'appui contre son tuteur qui lui avait enlevé son trône. Ce prince remonté sur le trône de ses aïeux, y a déployé de la vigueur et de la capacité : il a ajouté à ses anciens états le Tonquin et une partie du Cambodge, et a gardé à son service plusieurs des Français qui l'avaient accompagné. M. d'Ayot y est resté; il a été placé à la tête de sa marine, et il a profité de son séjour et de son influence dans le pays pour faire une parfaite reconnaissance de ses côtes. Ses cartes sont très-soignées; les navigateurs qui en feront usage pourront seuls juger si elles sont exactes; mais elles sont précieuses par le détail qu'elles renferment, et par les plans de presque tous les ports de cette côte peu connue. Elles sont accompagnées d'un mémoire nautique sous le titre de *Pilote cochinchinois* qui renferme des instructions détaillées pour la navigation de cette côte. M. d'Ayot, en envoyant ce travail de six années à sa patrie dont il est séparé depuis si longtemps, a fait un acte de bon citoyen; il voudrait faire tourner au profit de la France l'influence qu'il a acquise à la Cochinchine; il croit qu'il est important de mettre le roi de ce pays dans nos intérêts; il présage sa future grandeur qui en ferait pour nous un allié puissant, avec le secours duquel, la France, si l'Espagne lui cédait les îles Philippines, deviendrait maîtresse des mers de la Chine et pourrait en exclure les

1. Minute, 1808, Min. des Affaires étrangères.

2. Erreur; c'est le fils de Gia-long, le prince Canh, qui était venu en France.